

Goélands sur les lacs: la vigilance s'impose

Ils sont attirés par le site d'enfouissement de Sainte-Sophie

Henri **PRÉVOST**

Avec l'été qui arrive, le Comité de vigilance du site d'enfouissement de Sainte-Sophie fait une mise en garde à la population concernant la présence de goélands sur les lacs et cours d'eau de la région.

Ces oiseaux sont en bonne partie attirés par le site d'Intersan où ils s'alimentent, pour ensuite aller boire et se reposer près des plans d'eau, notamment dans le secteur de Saint-Hippolyte. On estime entre 7000 et 8000 le nombre de goélands qui élisent domicile dans le secteur.

Formé d'une quinzaine de citoyens, gestionnaires municipaux et représentants de groupes environnementaux, le Comité, mis sur pied dans le contexte de l'agrandissement du site d'enfouissement, a entrepris d'analyser les impacts écologiques et sociaux liés à la présence de ces oiseaux.

Si les risques pour la santé sont minimes, selon le Département de santé publique, la situation demeure préoccupante, selon le président du Comité, Yvon Berthiaume, qui siège à titre de voisin du site d'enfouissement. «Cela peut annuler à long terme les efforts que les citoyens font pour sauvegarder les plans d'eau», dit-il.



Yvon Berthiaume, président du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement devant une impressionnante envolée de goélands attirés par le site.

Autres préoccupations

D'autres sujets, tels que la mise en place d'un système de traitement des plaintes et la gestion responsable des biogaz, ont aussi été abordés par le Comité. Il est en outre intervenu

pour que le voisinage du site soit informé à l'avance de certains travaux susceptibles de causer des problèmes d'odeurs et de qualité de l'eau, qui ont fait l'objet d'une dizaine de plaintes l'an dernier.

Recommandations

C'est ainsi qu'on invite les municipalités, associations de lacs et citoyens à être vigilants à cet égard. Le comité recommande entre autres d'éviter tout contact avec les fientes de goélands et de ne jamais boire l'eau d'un lac si elle n'a pas été traitée. Il est aussi recommandé de ne pas nourrir les goélands et de contrôler leurs sources d'alimentation, comme les déchets.

Le dossier des goélands tient une place importante dans les discussions du Comité de vigilance, qui s'est réuni à quatre reprises en 2005 et qui vient de déposer son rapport annuel au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.